



MARCHES PUBLICS

EXE10

Avenant n°1 au lot n°1 "Secteur Nord-Sud-Ouest"

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Communauté de communes Mellois en Poitou

2, Place de Strasbourg

79500 Melle

accueil@melloisenpoitou.fr

05.49.29.02.90

B - Identification du titulaire du marché public

(nom, prénom) : BEDON Alain _____

☐ Agissant en mon nom personnel

Siège social _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Immatriculé à INSEE : _____

N° identité d'établissement (SIRET) : _____

Code d'activité économique principale (APE) : _____

N° d'inscription au registre au commerce : _____

☒ Agissant au nom et pour le compte de (intitulé complet et forme juridique de la société) :

SARL TTPI _____

Siège social : ZI La Clielle – 13 Rue Cottereau – 79270 FRONTENAY ROHAN ROHAN _____

Téléphone : 05.49.24.33.60 _____ Courriel : _____

Immatriculé à INSEE : 530 773 746 _____

N° identité d'établissement (SIRET) : 530 773 746 000 25 _____

Code d'activité économique principale (APE) : 4312A _____

C - Objet du marché public

? Objet du marché public :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Le présent accord-cadre à bons de commande a pour objet la création de branchements individuels et interventions ponctuelles sur le réseau d'assainissement collectif.

? Date de la notification du marché public : 17 décembre 2019

? Durée d'exécution du marché public : 1 an avec la possibilité de reconduction 3 fois 1 an (durée potentielle de quatre ans, soit jusqu'en décembre 2023)

? Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 530 000 € HT sur les 4 ans potentiels de l'accord-cadre
- Montant TTC : 636 000 € TTC sur les 4 ans potentiels de l'accord-cadre

Numéro du lot	Intitulé du lot	Montant maximum des lots sur la durée totale de l'accord-cadre
Lot n°1	Secteur Nord-Sud-Ouest	325 000 € HT
Lot n°2	Secteur Nord-Sud-Est	205 000 € HT

D - Objet de l'avenant

? **Modifications introduites par le présent avenant :**

(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Conformément à l'article R2194-2 et du Code de la commande publique, le marché peut être modifié lorsque, sous réserve de la limite fixée à l'article R. 2194-3 (50%), des travaux, fournitures ou services supplémentaires, quel que soit leur montant, sont devenus nécessaires et ne figuraient pas dans le marché initial, à la condition qu'un changement de titulaire soit impossible pour des raisons économiques ou techniques tenant notamment à des exigences d'interchangeabilité ou d'interopérabilité avec les équipements, services ou installations existants achetés dans le cadre du marché initial.

En l'espèce, la commune d'Aigondigné (située à la périphérie de la ville de Niort) subit une forte urbanisation. Lors de la passation du marché, la création du lotissement "Les Babelottes" n'était pas prévue. La création de ce lotissement a fortement imputé le lot n°1 « Secteur Nord-Sud-Ouest » à hauteur de 89 000 € HT. De plus, le dévoiement d'un réseau à Melle en collaboration avec la commune pour la construction d'un espace locatif devrait aussi impacter le marché.

Il est décidé par le présent avenant, conformément aux articles R2194-2 et R2194-3 du Code de la commande publique, d'augmenter le montant maximum du lot n°1 "Secteur Nord-Sud-Ouest" de 92 000 € HT. Le nouveau montant maximum du lot n°1 est de 417 000 € HT. Le lot se voit appliquer une augmentation de 28,31% par rapport à son montant initial soit une augmentation globale de l'accord-cadre de 17,36 %.

Le nouveau montant total de l'accord-cadre est de 622 000 € HT.

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
 (Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A Melle, le

Signature
 Le Président
 Fabrice MICHELET
 (représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)